

3.1.5. INVENTAIRE DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES

La commune de Pont Saint Martin possède un patrimoine naturel intéressant et important. Il existe de nombreux zonages d'inventaires et de protections réglementaires des espaces naturels remarquables sur la commune, soit 8 types de zonages différents au total :

- Natura 2000 :

- SIC : Sites d'Intérêt Communautaire
- ZPS : Zones de Protection Spéciales

- Inventaires :

- ZICO : Zones importantes pour la conservation des oiseaux
- ZNIEFF de type 1 : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique de type 1

- Protections réglementaires :

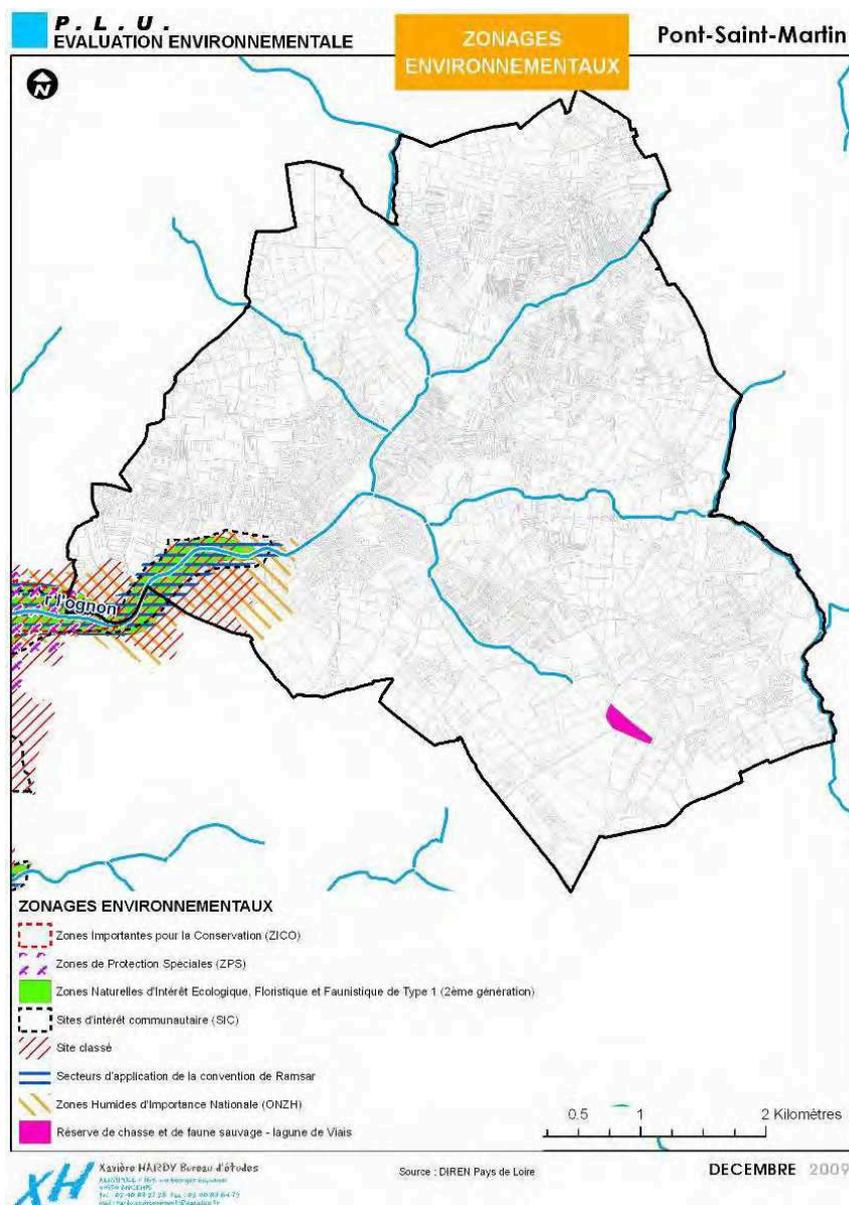
- Site classé

- Eaux et Milieux aquatiques :

- Zones Humides d'Importance Nationale
- Secteurs d'application de la convention Ramsar

- Réserves :

- Réserve de chasse et de faune sauvage (les lagunes de Viais).

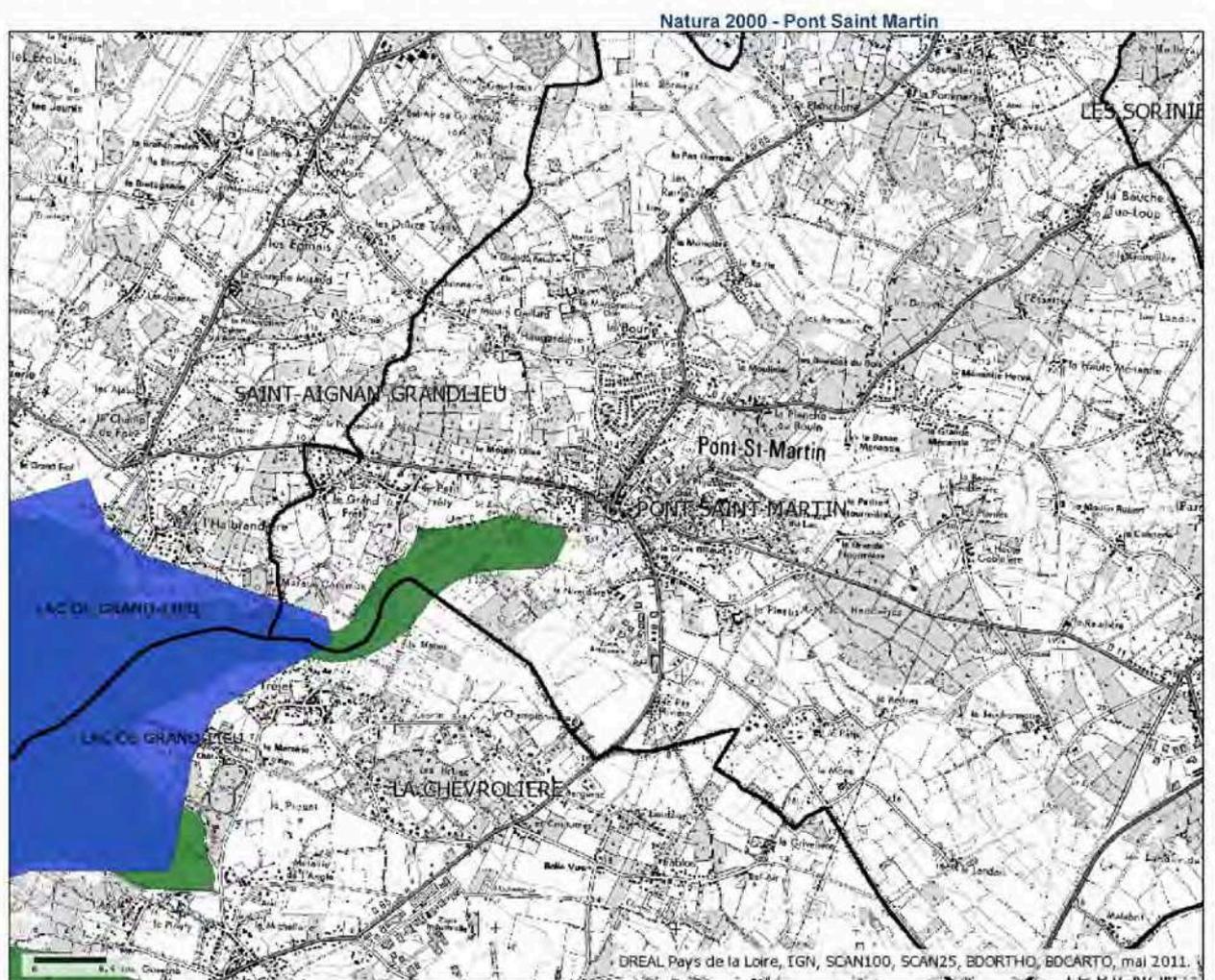


La plupart de ces zonages est localisée sur le lac de Grand-Lieu. Sur la commune, ces zonages correspondent à la vallée aval de l'Ognon, en aval du bourg. Ces espaces sont également présentés comme « **espaces naturels et paysages exceptionnels protégés** » dans la DTA.

La réserve de faune sauvage est située au Sud-Est de la commune. Elle correspond aux lagunes de Viais.

- Natura 2000 :

- SIC : Sites d'Intérêt Communautaire
- ZPS : Zones de Protection Spéciale



Tous droits réservés.
Document imprimé le 7 Octobre 2011, serveur Carmen v1.6, <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr>. Service: Service Pays-de-la-Loire

Natura 2000

Directive Oiseaux

 Zones de Protection Spéciale (ZPS)

Directive Habitats

 Sites d'Importance Communautaire (SIC) su

Fonds de plan

Scan 1/25 000 Noir et Blanc